

---

# LES PREMIERS ENSEIGNEMENTS DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLEVAGES LAITIERS SUR LEURS ÉVOLUTIONS TECHNICO-ÉCONOMIQUES

---

Yves Beckers<sup>1</sup>, Frédéric Vanwindekens<sup>1,2,3</sup>, Benoît Wyzen<sup>4</sup>, Thomas Dogot<sup>2</sup>

1. Ingénierie des Productions Animales et de la Nutrition, Département Agro-Bio Chem, GxABT - ULg
2. Economie et Développement rural, Département Agro-Bio Chem, GxABT - ULg
3. Unité Systèmes agraires, Territoire et Technologies de l'Information - Département Agriculture et Milieu nature. Centre wallon de Recherches agronomiques
4. AWE asbl - Service Technico-Economique

---

## INTRODUCTION

---

Pour persister, tout secteur d'activité doit pouvoir s'adapter aux changements de son contexte de production. Dans le cas particulier des élevages laitiers, ces changements sont de plus en plus nombreux et imprévisibles et se marquent sur trois plans : économique, environnemental et social.

Sur le plan économique, les principaux éléments d'évolution et d'incertitude sont :

- La suppression des quotas, la nouvelle PAC ;
- Le prix du lait fluctuant en fonction de l'offre et de la demande mondiale ;
- La fluctuation des prix des aliments, l'augmentation des prix des intrants parallèlement à celui de l'énergie.

Concernant les évolutions liées aux aspects technico-économiques de l'atelier laitier, deux hypothèses avaient été formulées par le comité d'organisation lors de la construction de l'enquête destinées aux éleveurs laitiers de la Région wallonne.

La première hypothèse postule que pour les années à venir (*i.e. 5 ans*), deux grandes attitudes vont caractériser les éleveurs laitiers face au nouveau contexte de production changeant et imprévu :

- Une attitude proactive via des modifications réalisées durant des 5 dernières et/ou programmées lors des 5 prochaines années au niveau de l'atelier laitier de leur exploitation de manière à s'adapter au nouveau contexte de production ;
- Une attitude continue au niveau de l'atelier laitier de leur exploitation résultant de l'absence de modifications majeures à ce niveau à la fois durant les 5 dernières et 5 prochaines années.

De manière globale, la formulation de cette hypothèse sous-entend fondamentalement la mise en place de stratégies très diversifiées au sein des exploitations. Plus spécifiquement, l'attitude qualifiée « de continue » au niveau de l'atelier laitier ne présage en rien des efforts continus d'optimisation de l'atelier laitier et des changements réalisés et/ou programmés

concernant les autres activités de l'exploitation. Les informations pertinentes concernant cette hypothèse ont été trouvées dans les réponses fournies par les agriculteurs aux questions portant sur le volume de lait, les autres activités de l'exploitation ainsi que les investissements, en partant de la vision sur les 5 prochaines années tout en intégrant l'historique des 5 dernières années.

La seconde hypothèse repose sur le constat qu'en situation d'incertitudes, de chocs ou d'aléas, les stratégies adoptées par les éleveurs laitiers sont contrastées :

- Des adaptations des pratiques au niveau de la conduite du troupeau laitier, au sens large, sont mises en œuvre ;
- Aucune adaptation majeure des pratiques à ce niveau n'est réalisée.

Les informations pertinentes concernant cette seconde hypothèse ont été trouvées dans les réponses fournies par les agriculteurs aux questions portant sur les crises de 2009 et 2012, les changements réalisés afin d'y faire face et, finalement, l'adéquation de ces changements pour limiter les impacts des crises sur le revenu au sein de l'exploitation.

---

## PREMIÈRE HYPOTHÈSE : ATTITUDE PROACTIVE VS CONTINUE

---

### INTRODUCTION

---

Pour répondre à la première hypothèse, l'option de départ a été de catégoriser les exploitations ayant répondu à l'enquête en fonction de la stratégie adoptée concernant la production laitière durant les 5 prochaines années. Sur cette base, les exploitations ont été réparties dans 4 groupes :

- Groupe A : les exploitations caractérisées par une augmentation ;
- Groupes B et C : les exploitations caractérisées par une stabilisation;
- Groupe D : les exploitations caractérisées par une diminution, voire un arrêt.

Ces groupes se distinguent aussi en fonction de la stratégie adoptée concernant la production laitière durant les 5 dernières années :

- Groupe A : les exploitations ont augmenté, stabilisé, voire diminué leur production laitière de 2009 à 2015;
- Groupe B : les exploitations ont augmenté leur production laitière de 2009 à 2015;
- Groupe C : les exploitations ont stabilisé ou diminué leur production laitière de 2009 à 2015;
- Groupe D : les exploitations ont augmenté, stabilisé voire diminué leur production laitière de 2009 à 2015.

Tableau 1. Evolutions des productions laitières de 2009 à 2015 et de 2015 à 2020 selon le groupe d'exploitations.

|  | Evolution de la production laitière de 2009 à 2015 |               |            |
|--|--|---------------|------------|
| Evolution de la production laitière de 2015 à 2020 | Augmentation                                       | Stabilisation | Diminution |
| Augmentation                                       | A  | A             | A          |
| Stabilisation                                      | B  | C             | C          |
| Diminution ou arrêt                                | D  | D             | D          |

La répartition des exploitations d'un même groupe au sein des provinces wallonnes est assez homogène (Tableau 2). Le groupe D se distingue uniquement par une proportion plus élevée d'exploitations localisées dans la province de Liège (60 %) et une proportion moins élevée d'exploitations localisées dans la province du Hainaut (13 %).

Tableau 2. Nombre et répartition par province (%) des exploitations selon le groupe.

|                        | Groupe d'exploitations |    |    |    |         |
|------------------------|------------------------|----|----|----|---------|
|                        | A                      | B  | C  | D  | Total   |
| Nombre d'exploitations | 97                     | 82 | 50 | 30 | 259     |
| Province               | A                      | B  | C  | D  | Moyenne |
| Brabant wallon         | 4                      | 7  | 6  | 3  | 5       |
| Liège                  | 33                     | 39 | 32 | 60 | 38      |
| Namur                  | 17                     | 20 | 16 | 17 | 17      |
| Hainaut                | 35                     | 26 | 38 | 13 | 30      |
| Luxembourg             | 11                     | 9  | 8  | 7  | 9       |

Au-delà de cette catégorisation basée sur la production laitière, l'analyse des résultats de l'enquête s'est poursuivie en identifiant les scénarios mis et/ou à mettre en œuvre au sein des exploitations concernant les autres activités de l'exploitation.

---

## VOLUME DE LAIT

---

Les exploitations ayant répondu à l'enquête affichent un quota moyen de livraison de 550 000 litres réalisé en moyenne avec 77 vaches traites. Ces valeurs diffèrent significativement selon les groupes d'agriculteurs ( $P < 0,002$  et  $P < 0,006$ , respectivement) : les moyennes entre les groupes extrêmes sont de 620 000 litres et 87 vaches traites pour le groupe A contre 410 000 litres et 61 vaches pour le groupe C. En moyenne, la production annuelle est de 7 150 litres par vache traite.

97 % des exploitants vendent tout ou en partie leur lait à une laiterie et 14 % déclarent pratiquer la transformation et/ou la vente directe de lait et/ou de produits laitiers au sein de l'exploitation. Seules les exploitations du groupe D pratiquent nettement moins cette dernière activité (3,3 %). Quelques répondants informent livrer directement leur lait à une fromagerie.

---

### POUR LES 5 ANS À VENIR, QUELLE ÉVOLUTION DU VOLUME DE LAIT PRODUIT SUR VOTRE EXPLOITATION ENVISAGEZ-VOUS ET QUELLES ÉVOLUTIONS ENVISAGEZ-VOUS POUR MIEUX VOUS ADAPTER AU CONTEXTE ÉVOLUTIF ET INCERTAIN ATTENDU ?

---

Pour l'avenir, 38 % des exploitations programment d'augmenter la production, 51 % de rien modifier, 6 % de la diminuer et 6 % son arrêt. Par définition, les augmentations sont uniquement notifiées pour les exploitations du groupe A, alors que les diminutions et l'arrêt ne concernent que les exploitations du groupe D. Les exploitations des groupes B et C programment de stabiliser la production de lait durant les 5 prochaines années.

Pour les exploitations en augmentation, 41 % projettent un investissement pour réaliser cette augmentation alors que 58 % n'en projettent pas. Plus de 70 % des répondants procéderont par une augmentation du nombre de vaches traites et la même proportion privilégie l'augmentation de la productivité des vaches du troupeau, ces deux stratégies sont donc partagées sur un grand nombre d'exploitations. L'augmentation de la productivité utilisera principalement les leviers alimentaire (77 %), génétique (74 %) et sanitaire (51 %) pour atteindre l'objectif. La fréquence de traite (11 %), l'âge au premier vêlage (29 %), l'âge de la réforme (21 %), la durée du tarissement (4 %) et de la lactation (17 %) sont des stratégies moins mobilisées dans cette optique. Il est aussi utile de préciser que 81 % de ces exploitations (Tableau 3) ont déjà augmenté leur production entre 2009 et 2015 (190 000 l).

Toujours pour les exploitations en augmentation durant les 5 prochaines années, le regroupement d'ateliers laitiers entre producteurs n'est pas un scénario plébiscité par un grand nombre (moins de 1 %) pour augmenter le volume produit. Enfin, de l'ordre de 9 % des exploitations activeront simultanément une voie alternative de valorisation de la production laitière.

Pour les exploitations stables, 74 % des répondants informent qu'aucun changement majeur ne sera opéré durant les 5 prochaines années. Pour les autres exploitations de ce groupe, la valorisation alternative de la production laitière (44 %) et le regroupement d'ateliers laitiers entre producteurs (13 %) sont des scénarios davantage évoqués pour les 5 prochaines années. Pour ces exploitations, d'autres évolutions sont aussi citées. Elles portent principalement sur une meilleure maîtrise des coûts de production (maîtrise des coûts alimentaires, réduction des investissements, recherche d'autonomie fourragère et alimentaire) et une augmentation de la qualité du lait.

Pour les exploitations en diminution (6 % des exploitations), la valorisation alternative de la production laitière (13 %) et le regroupement des ateliers de production (7 %) sont les 2 scénarios les plus cités.

Les principales raisons données par les exploitants pour justifier le maintien ou la diminution de la production laitière durant les 5 prochaines années sont par ordre décroissant d'importance :

- Production suffisante et/ou déjà augmentée : 59 %
- Gestion du stress : 33 %
- Autonomie alimentaire de l'exploitation : 36 %
- Priorité aux activités familiales : 33 %
- Crainte de ne pas pouvoir écouler la production (collecte non garantie, ...) : 5 %
- Priorité aux autres activités sur l'exploitation : 4 %
- Priorité aux activités hors exploitation : 3 %
- Aucun choix délibéré : 8 %

La lecture de ces résultats démontre que pour un grand nombre d'exploitations, l'objectif en termes de volume de lait produit est atteint. Comme le montre le tableau 3, 66 % de l'ensemble des exploitations ont déjà augmenté la production dès 2009 (160 000 l), 27 % n'ont rien modifié, 7% ont diminué (10 000 l) ou arrêté la production laitière. Plus précisément, 100 % des exploitations du groupe B et 44 % de celles du groupe D ont augmenté la production laitière entre 2009 et 2015, alors que 82 % de celles du groupe C se déclarent stables durant cette période.

Tableau 3. Evolutions des productions laitières entre 2009 et 2015 au sein des 4 groupes d'exploitations.

| <b>Evolution de la production depuis 2009</b> | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
|---|----------|----------|----------|----------|----------------|
| Augmentation (% expl.)                        | 81       | 100      | 0        | 44       | 66             |
| Diminution ou arrêt (% expl.)                 | 3        | 0        | 18       | 20       | 7              |
| Stabilisation (% expl.)                       | 16       | 0        | 82       | 36       | 27             |

Les raisons évoquées pour la stabilisation ou la diminution du volume de lait démontrent que l'atelier lait reste une préoccupation majeure de l'exploitation puisque peu de répondants (moins de 5 %) désirent accorder une priorité aux autres activités sur et en dehors de l'exploitation, alors que plus d'une exploitation sur 3 vise l'autonomie alimentaire de l'exploitation (36 %). Par contre, la crainte de ne pouvoir écouler la production laitière (5 %) ne constitue pas une raison importante motivant le maintien ou la diminution du volume. Soulignons enfin que l'amélioration des conditions de vie (gestion du stress - 33 % - et la priorité aux activités familiales - 33 %) est un facteur non négligeable conduisant à une stabilisation, voire une diminution, de la production laitière.

Pour les 15 exploitations (6 % des exploitations totales) déclarant vouloir arrêter la production laitière dans les 5 années à venir, les trois principales raisons sont la main d'œuvre et la charge de travail (100 %), l'état de santé et la capacité physique (60 %) et les contraintes de

la législation et des règlements (20 %). L'absence de repreneur ne constitue la raison d'arrêt que pour 13 % des exploitations concernées (soit 2 exploitations).

## AUTRES ACTIVITÉS DE L'EXPLOITATION

---

Dans pratiquement 4 exploitations sur 10 (43 %), d'autres productions animales sont pratiquées (Tableau 4). Le groupe A présente la valeur la plus élevée (49 %) alors que le groupe C enregistre la plus faible (32 %). Ce sont les spéculations « vache allaitante » (91 exploitations soit 35 %) et « engraissement de taurillons » (37 exploitations soit 14 %) qui sont les plus souvent citées en tant que diversification animale. Pour les exploitations en possédant, 87 vaches allaitantes et 24 taurillons à l'engrais sont dénombrés en moyenne. Les autres spéculations animales sont moins fréquentes dans les exploitations sondées : 15 exploitations avec des poules pondeuses (25 000 têtes), 9 avec des truies (14 têtes) et 8 avec des brebis (54 têtes), 16 avec des porcs à l'engrais (300 places) et 10 avec des poulets de chair (3 200 places).

34 % des exploitations déclarent avoir d'autres activités dont les plus citées sont reprises au tableau 4. Aucune exploitation ne déclare des activités de restauration et d'hébergement pour le groupe C et pédagogiques pour les groupes B et D (Tableau 4).

Tableau 4. Autres activités de diversification au sein des exploitations laitières (% exploitations).

| <b>Diversification</b>           | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
|----------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------------|
| Autres productions animales      | 49       | 45       | 32       | 44       | 43             |
| Autres activités dont            | 33       | 31       | 38       | 40       | 34             |
| Production d'énergie             | 38       | 20       | 11       | 17       | 24             |
| Vente directe autre que le lait  | 16       | 16       | 26       | 33       | 21             |
| Entreprise agricole              | 9        | 32       | 21       | 25       | 21             |
| Hébergement                      | 22       | 12       | 0        | 8        | 13             |
| Transformation autre que le lait | 6        | 12       | 5        | 8        | 8              |
| Activités pédagogiques           | 16       | 0        | 5        | 0        | 7              |

### EN CE QUI CONCERNE LES AUTRES ACTIVITÉS DE VOTRE EXPLOITATION, QUELLES ÉVOLUTIONS ENVISAGEZ-VOUS POUR MIEUX VOUS ADAPTER AUX CHANGEMENTS FUTURS (ENDÉANS LES 5 ANS) ?

---

Pour celles déclarant d'autres activités, 58 % des exploitations ne déclarent pas de modifications pour les 5 prochaines années. Pour celles projetant une évolution, les plus citées sont :

- Augmentation des activités avec investissement : 27 %
- Diversification des activités : 26 %
- Valorisation alternative des activités (conversion bio, transformation à la ferme, ...) : 21 %

- Augmentation des activités sans investissement : 20 %
- Diminution ou arrêt des autres ateliers avec maintien et/ou développement de l'atelier laitier : 14 %
- Regroupement d'ateliers entre producteurs (associations, groupements, sociétés ...) : 6 %
- Arrêt des activités agricoles : 4 %

La diminution voire l'arrêt de ces activités ne concerne que 10 exploitations qui se retrouvent dans le groupe A (n = 7) et B (n = 3). Par contre, 51 exploitations, soit 20 % des exploitations totales, projettent d'augmenter et/ou de diversifier ces activités dans les 5 années prochaines. En réalité, 45 % des exploitations de l'enquête se disent intéressées par une diversification des activités, cette proportion est nettement plus faible pour le groupe D (27 %). Les principales voies de diversification citées sont :

- Autres productions agricoles : 64 %
  - Production de viande bovine : 38 %
  - Productions végétales de rente / grandes cultures : 18 %
  - Productions monogastriques (porc/volaille) : 17 %
  - Production de petits ruminants (ovin/caprin) : 9 %
  - Production de fruits et/ou légumes : 6 %
- Transformation et/ou vente directe de produits : 41 %
  - Produits laitiers : 37 %
  - Autres que produits laitiers : 7 %
- Horeca, tourisme, activités pédagogiques : 19 %

Parmi les autres activités potentielles, la production d'énergie, dont la biométhanisation, est la plus souvent citée.

Selon l'enquête, le développement de ces autres activités permettrait une augmentation de la valeur ajoutée dans les fermes (74 %), de diversifier des sources de revenu (56 %), de renforcer le lien entre les producteurs et les consommateurs (45 %), le maintien d'exploitations agricoles dans la région (28 %), une plus grande autonomie de l'agriculteur (20 %) et le maintien ou la création d'emplois locaux (18 %).

Les 5 principales raisons susceptibles de freiner le développement et l'ampleur de ces autres activités sont le manque de temps et/ou de main-d'œuvre (88 %), les contraintes réglementaires (51 %), l'importance des investissements (32 %), les difficultés liées au démarrage (27 %), la localisation de l'exploitation (21 %) et la fidélisation de la clientèle (17 %). Enfin, 18 % des répondants n'y voient aucun atout et 26 % des répondants estiment qu'aucune diversification n'est possible dans une l'exploitation comme la leur.

## INVESTISSEMENTS

---

### DANS LES CINQ PROCHAINES ANNÉES, SOUHAITERIEZ-VOUS AUGMENTER LA SUPERFICIE AGRICOLE UTILE (SAU) DE VOTRE EXPLOITATION ?

---

En moyenne, les exploitations ayant répondu à l'enquête ont une SAU totale de 85 ha et les valeurs diffèrent selon les groupes (Tableau 5) ; A et C ayant les surfaces les plus élevées alors que B et D ont les plus faibles. La différence moyenne entre le groupe A et D est de 16 ha. Environ 38 ha se trouvent en zones vulnérables, le groupe D a la proportion de la SAU la plus

faible dans ces zones, alors que le groupe C affiche la plus élevée : 30 et 48 %, respectivement. Environ 24 ha de la SAU sont en propriété, mais le groupe A se distingue nettement des autres avec 30 ha, soit près de 31 % de la SAU. 77 à 81 % de la SAU se trouvent à moins de 4 km de l'exploitation, la valeur la plus faible est mesurée pour les groupes A (78 %) et D (77 %). Le morcellement des parcelles est plus prononcé pour les exploitations des groupes C et D, qui pour une sur 5 est située au centre du village, alors que pour les groupes A et B, une exploitation sur 6 à 7 est située au centre du village.

Pratiquement 63 % de la SAU sont constitués de prairies, 12 % sont réservés à la culture du maïs ensilage, 5 % pour des cultures intra-consommées et 16 % pour des cultures de rente. Le groupe C affiche moins de surface de prairies (57 %) mais davantage de cultures de rente (24 %). Le groupe D se caractérise par une proportion nettement plus élevée de prairies (74 %), moins de surface pour le maïs ensilage (9 %) et les autres cultures intra-consommées (3 %).

Tableau 5. SAU totale et répartition de la SAU au sein des exploitations en fonction du groupe.

| <b>Superficie de l'exploitation (ha)</b> | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
|--|----------|----------|----------|----------|----------------|
| SAU totale                               | 92       | 79       | 88       | 76       | 85             |
| SAU en zones vulnérables                 | 41       | 35       | 45       | 29       | 38             |
| Idem en % de la SAU totale               | 44       | 46       | 48       | 30       | 44             |
| SAU - Natura 2000                        | 2,2      | 0,7      | 2,8      | 2,8      | 1,9            |
| Idem en % de la SAU totale               | 2,6      | 0,9      | 2,0      | 3,3      | 2,0            |
| SAU en propriété                         | 30       | 18       | 23       | 19       | 24             |
| Idem en % de la SAU totale               | 31       | 24       | 26       | 25       | 27             |
| SAU - prairie                            | 54       | 49       | 47       | 55       | 51             |
| Idem en % de la SAU totale               | 61       | 64       | 57       | 74       | 63             |
| SAU - maïs ensilage                      | 14       | 13       | 11       | 7        | 12             |
| Idem en % de la SAU totale               | 15       | 16       | 12       | 9        | 14             |
| SAU - autres cultures autoconsommées     | 5,4      | 4,1      | 4,9      | 2,0      | 4,5            |
| Idem en % de la SAU totale               | 6        | 5        | 5        | 3        | 5              |
| SAU destinées à la vente                 | 17       | 12       | 24       | 12       | 16             |
| Idem en % de la SAU totale               | 16       | 13       | 24       | 13       | 17             |
| SAU - autres                             | 0,3      | 1,1      | 0,9      | 0,6      | 0,7            |
| Idem en % de la SAU totale               | 0,3      | 1,3      | 0,1      | 1,1      | 0,8            |

Pratiquement 52 % des exploitants désirent augmenter la superficie agricole de leur exploitation dans les 5 années à venir. Cette réponse positive est largement dominante dans le groupe des exploitations A (74 %), proche de 50 % pour le groupe des exploitations B (46 %) et C (44 %), mais minoritaire pour les exploitations du groupe D (20 % des exploitations).

Durant les 5 dernières années, 45 % des exploitations ont déjà augmenté leur superficie. Seule les exploitations du groupe C sont moins nombreuses (30 %) à avoir réalisé cette augmentation et de nouveau, les exploitations du groupe A sont les plus nombreuses (56 %) à avoir augmenté leur SAU. Il est à noter aussi que 53 % des exploitations du groupe D ont augmenté leur SAU au cours des 5 dernières années.

Enfin, 25 % des exploitations n'ont pas augmenté leur SAU de 2009 à 2015 et ne souhaitent pas l'augmenter dans les 5 années prochaines.

### AU NIVEAU DE VOTRE EXPLOITATION, ALLEZ-VOUS EFFECTUER DES INVESTISSEMENTS CES 5 PROCHAINES ANNÉES (MISE À PART LES SUPERFICIES) ?

Pour les 5 années à venir, 69 % des répondants souhaitent réaliser des investissements. La nature des investissements consacrés au remplacement et au développement ou à l'agrandissement est donnée au tableau 6.

Tableau 6. Natures des investissements programmés sur les 5 prochaines années (% des exploitations).

| <b>Investissements</b>  | <b>Remplacement</b> | <b>Développement</b> |
|---|---------------------|----------------------|
| Autres bâtiments  | 5,0                 | 15,4                 |
| Stabulation   | 7,3                 | 14,7                 |
| Infrastructure de stockage des engrais de ferme                                     | 3,9                 | 11,6                 |
| Equipements agricoles pour une meilleure technicité (DAC, système informatisé, ...) | 4,2                 | 10,4                 |
| Salle de traite   | 7,3                 | 8,9                  |
| Tracteur ou matériel roulant  | 20,5                | 8,1                  |
| Cheptel   | 2,7                 | 7,3                  |
| Autres  | 3,1                 | 5,8                  |
| Robot de traite   | 1,2                 | 4,2                  |

Les autres investissements concernent fréquemment les silos de stockage des fourrages, du matériel agricole divers, voire le matériel nécessaire au développement ou à l'agrandissement de l'activité de transformation du lait à la ferme.

Pour les répondants ne désirant pas réaliser d'investissements dans les 5 prochaines années, les principales raisons motivant leur choix sont :

- Refus de s'endetter lourdement : 68 %
- Investissements non nécessaires ou déjà réalisés : 57 %
- Refus d'augmenter la quantité de travail : 40 %

- Revenu laitier : 36 %
- Incertitude ou absence de repreneur : 31 %
- Contraintes environnementales : 17 %
- Contraintes sociales : 15 %
- Contraintes de certification (Bio, QFL, ...) : 15 %
- Cadre réglementaire pas encore suffisamment défini (PAC, PDR, ...) : 11 %
- Manque de disponibilité du foncier : 8 %
- Craintes ou manque de confiances dans les nouvelles technologies : 0 %

Pratiquement 57 % des exploitants ne désirant pas réaliser des investissements dans les 5 années à venir motivent leur choix par des investissements déjà réalisés durant les 5 dernières années. En effet, 84 % des répondants déclarent avoir réalisé, durant cette période, des investissements de remplacement, de développement ou d'agrandissement dont la nature est donnée au tableau 7.

Tableau 7. Natures des investissements réalisés durant les 5 dernières années (% des exploitations).

| <b>Investissements</b>  | <b>Remplacement</b> | <b>Développement</b> |
|---|---------------------|----------------------|
| Autres bâtiments  | 3,1                 | 25,1                 |
| Stabulation   | 3,9                 | 22,8                 |
| Infrastructure de stockage des engrais de ferme                                     | 3,9                 | 25,5                 |
| Equipements agricoles pour une meilleure technicité (DAC, système informatisé, ...) | 3,1                 | 18,1                 |
| Salle de traite   | 5,4                 | 14,3                 |
| Tracteur ou matériel roulant  | 26,6                | 29,7                 |
| Cheptel   | 2,3                 | 24,7                 |
| Autres  | 5,0                 | 9,7                  |
| Robot de traite   | 1,5                 | 6,2                  |

La comparaison des données des tableaux 6 et 7 montrent que les fréquences des investissements de remplacement sont relativement proches pour les 2 périodes sondées, ce qui tend à montrer l'importance de maintenir en continu ce type d'investissements dans les exploitations laitières. Par contre, les données montrent que les investissements d'agrandissement ou de développement ont été davantage réalisés entre 2009 et 2015. Ces données démontrent que les éleveurs laitiers ont manifestement anticipé la fin des quotas pour opérer des changements au sein de leur exploitation de manière à s'adapter au contexte de production de l'après 2015.

En fin pour les exploitations ne désirant pas procéder à des investissements dans les 5 prochaines années, les 2/3 motivent leur décision par la volonté de ne pas s'endetter lourdement. Les autres raisons citées par un grand nombre de personnes de cette catégorie sont le refus d'augmenter la quantité de travail (40 %), l'incertitude ou l'absence de repreneur (31 %) et un revenu laitier satisfaisant (36 %).

L'enquête révèle aussi que moins de 7 % des exploitations n'ont pas réalisé d'investissements durant les 5 dernières années et ne souhaitent pas en réaliser durant les 5 prochaines années.

## DEUXIÈME HYPOTHÈSE : ADAPTATION À COURTS ET LONGS TERMES, CRISES ET FLUCTUATIONS DU PRIX DU LAIT

### LES CRISES DE 2009 ET 2012

Selon l'enquête, la crise de 2009 a été le plus dommageable pour les producteurs laitiers ayant répondu (66 % en moyenne). Seuls les agriculteurs du groupe D (60 %) jugent que la crise de 2012 a été la plus dommageable.

Pour ceux concernés, la crise de 2009 a eu un impact négatif important pour 45 % des exploitations en moyenne, elle n'aurait pas eu d'impact négatif pour 50 % des agriculteurs du groupe D. Alors que celle de 2012 aurait eu un impact négatif important pour 48 % des agriculteurs, mais à nouveau 33 % des agriculteurs du groupe D la jugent sans impact négatif.

Durant les crises de 2009 et 2012, différents scénarios ont été appliqués par les agriculteurs pour en limiter ses effets. 29 % des éleveurs (n = 71) déclarent avoir produit plus de lait, 56 % autant de lait (n = 136) et 15 % moins de lait (n = 37). Différents leviers d'intervention au niveau de la conduite du troupeau laitier et de son alimentation ont été questionnés durant l'enquête. Pratiquement, aucune modification n'a été réalisée dans 84 % des exploitations pour les leviers de la conduite du troupeau et dans 66 % des exploitations pour les leviers alimentaires. Les principaux leviers activés au niveau du troupeau laitier pour moduler la production laitière dans 26 % des exploitations sont repris au tableau 8.

Tableau 8. Leviers mobilisés concernant la conduite du troupeau laitier pour réduire les effets des crises de 2009 et 2012 au niveau de l'atelier lait.

| Leviers   | Crise de 2009 <sup>(1)</sup> | Crise de 2012 <sup>(1)</sup> | N <sup>(2)</sup> |
|---|------------------------------|------------------------------|------------------|
| Diminution de la durée de tarissement           | 69 %                         | 63 %                         | 38               |
| Diminution de l'âge au premier vêlage           | 79 %                         | 91 %                         | 37               |
| Augmentation du taux de réforme                 | 57 %                         | 54 %                         | 36               |
| Quantité de lait distribuée aux veaux           | ↑ 68 %                       | ↓ 68 %                       | 35               |
| Diminution des achats de génisses               | 62 %                         | 55 %                         | 34               |
| Augmentation du nombre de veaux femelles gardés | 59 %                         | 79 %                         | 33               |
| Augmentation des ventes de génisses             | 54 %                         | 84 %                         | 32               |
| Diminution des achats de vaches en lactation    | 82 %                         | 80 %                         | 29               |
| Augmentation des ventes de vaches en lactation  | 61 %                         | 75 %                         | 27               |

(1) : % des exploitations ayant mobilisé ce levier par rapport aux exploitations ayant mobilisé un levier au moins

(2) : N = nombre de réponses à cette question

Pour les deux crises, les mêmes leviers semblent avoir été mobilisés avec des fréquences assez semblables dans la plupart des cas, mais pour un nombre limité d'exploitation au total (1 exploitation sur 4). Les leviers employés se distribuent en ceux qui induisent une diminution rapide des animaux en lactation (augmentation du taux de réforme, diminution des achats et augmentation des ventes de génisses et de vaches). D'autres impliquent une production laitière augmentée pour les animaux conservés (Diminution de l'âge au premier vêlage et de la durée de tarissement). Un autre tente de ne pas hypothéquer pour le futur le potentiel de production en termes de remplacement des vaches (le nombre de veaux femelles conservés). Enfin, le dernier est mobilisé de manière inverse selon la crise mais à une fréquence identique et porte sur la distribution d'une quantité variable de lait aux veaux conservés.

Tableau 9. Leviers alimentaires mobilisés pour réduire les effets des crises de 2009 et 2012 au niveau de l'atelier lait.

| Leviers  | Crise de 2009 <sup>(1)</sup> | Crise de 2012 <sup>(1)</sup> | N <sup>(2)</sup> |
|--|------------------------------|------------------------------|------------------|
| Augmentation de la distribution des aliments produits sur l'exploitation | 100 %                        | 75 %                         | 82               |
| Diminution du correcteur azoté   | 90 %                         | 74 %                         | 78               |
| Augmentation de la quantité de fourrage                                  | 97 %                         | 90 %                         | 71               |
| Diminution de la quantité de concentré                                   | 92 %                         | 74 %                         | 69               |
| Augmentation de l'importance du pâturage                                 | 77 %                         | 83 %                         | 67               |
| Augmentation de la qualité des fourrages                                 | 98 %                         | 96 %                         | 65               |

(1) : % des exploitations ayant mobilisé ce levier par rapport aux exploitations ayant mobilisé un levier au moins

(2) : N = nombre de réponses à cette question

Les leviers alimentaires (Tableau 9) ont été activés par un plus grand nombre d'éleveurs (près d'un tiers) par rapport aux leviers de la conduite du troupeau (de l'ordre d'un quart). Ils poursuivent tous de favoriser une alimentation à base des aliments produits sur l'exploitation, soit de réduire les achats des aliments au sein des exploitations.

Parmi les autres leviers cités, la fréquence de traite n'a pratiquement jamais été activée (*i.e.* 13 exploitations). Un report des investissements et des paiements aux fournisseurs, une réduction des intrants (engrais, insémination, frais vétérinaires, ...) et l'intensification des autres activités de l'exploitation sont par ailleurs fréquemment évoqués pour réduire les effets de la crise.

Pour un grand nombre d'agriculteurs le manque à gagner des crises a été évident malgré les ajustements pratiqués, repris ci-avant, ce qui a nécessité de puiser dans les réserves financières si elles étaient disponibles, de contracter un emprunt, de diminuer le train de vie de la famille, voire d'externaliser un revenu pour le ménage.

Lors des crises de 2009 et 2012, 35 et 4 % des répondants ont estimé que les adaptations n'ont pas eu d'effet sur le revenu, voire ont aggravé les effets de la crise, respectivement et 61 % des éleveurs estiment qu'elles ont permis de limiter légèrement (50 %) à fortement (11 %) les effets.

## LES LEÇONS DES CRISES 2009 ET 2012

Tableau 10. Leviers portant sur la conduite du troupeau laitier potentiellement activables lors d'une variation du prix du lait : leçons des crises précédentes.

| Leviers                               | Diminution du prix du lait <sup>(1)</sup> | N <sup>(2)</sup> | Augmentation du prix du lait <sup>(1)</sup> | N <sup>(2)</sup> |
|---------------------------------------|---|------------------|---|------------------|
| Taux de réforme                       | ↑ 20 %                                    | 53               | ↓ 19 %                                      | 49               |
| Quantité de lait distribuée aux veaux | ↑ 15 %                                    | 39               | ↓ 11 %                                      | 28               |
| Durée de tarissement                  | ↑ 11 %                                    | 29               | ↓ 11 %                                      | 28               |
| Age au premier vêlage                 | ↓ 11 %                                    | 28               | ↓ 12 %                                      | 31               |
| Nombre de veaux femelles gardés       | ↓ 11 %                                    | 28               | ↑ 9 %                                       | 23               |
| Ventes de génisses                    | ↑ 8 %                                     | 21               | ↓ 6 %                                       | 16               |
| Ventes de vaches en lactation         | ↑ 7 %                                     | 18               | ↓ 5 %                                       | 14               |
| Achats de génisses                    | ↓ 5 %                                     | 14               | ↑ 5 %                                       | 13               |
| Achats de vaches en lactation         | ↓ 4 %                                     | 11               | ↑ 4 %                                       | 11               |

(1) : % des exploitations souhaitant mobiliser ce levier par rapport au totale des exploitations

(2) : N = nombre de réponses

Des leçons des crises précédentes, les leviers liés à la conduite du troupeau laitier iront dans le sens de concentrer sur l'exploitation les animaux maximisant ou optimisant la production laitière et de distribuer davantage de lait aux veaux conservés, qui par ailleurs diminueront, lorsque le prix du lait diminue (Tableau 8). A l'inverse lorsque le prix de lait augmente, les leviers activés conduiront à produire du lait avec un maximum d'animaux et à distribuer moins de lait aux veaux femelles conservés, qui augmenteront dans ce cas. La vente et l'achat de vaches et de génisses poursuivront les mêmes objectifs. A la lecture des données du tableau 10, force est de constater que les leviers liés à la conduite du troupeau laitier seront peu mobilisés lors d'une variation du prix de lait (de 4 à 20 % des exploitations totales).

Concernant les leviers alimentaires (Tableau 11), seuls les postes « concentrés » (1 exploitation sur 3) et « correcteurs azotés » (1 exploitation sur 5) seront ajustés à la baisse ou à la hausse, respectivement, lorsque le prix du lait diminue ou augmente. Les réponses concernant les fourrages, le pâturage et les aliments produits sur l'exploitation démontrent que ces leviers seront toujours activés à la hausse quelque soit le prix du lait. A nouveau, les leviers alimentaires sont plébiscités par un nombre réduit d'exploitations (31 à 92, soit de 12 à 36 % des exploitations).

Tableau 11. Leviers alimentaires potentiellement activables lors d'une variation du prix du lait : leçons des crises précédentes.

| Leviers                              | Diminution du prix du lait <sup>(1)</sup> | N <sup>(2)</sup> | Augmentation du prix du lait <sup>(1)</sup> | N <sup>(2)</sup> |
|--------------------------------------|---|------------------|---|------------------|
| Quantité de concentré                | ↓ 36 %                                    | 92               | ↑ 32 %                                      | 82               |
| Quantité du correcteur azoté         | ↓ 22 %                                    | 57               | ↑ 17 %                                      | 44               |
| Importance du pâturage               | ↑ 19 %                                    | 49               | ↑ 18 %                                      | 46               |
| Qualité des fourrages                | ↑ 17 %                                    | 44               | ↑ 16 %                                      | 42               |
| Aliments produits sur l'exploitation | ↑ 15 %                                    | 38               | ↑ 13 %                                      | 34               |
| Quantité de fourrage                 | ↑ 12 %                                    | 31               | ↑ 14 %                                      | 35               |

(1) : % des exploitations souhaitant mobiliser ce levier par rapport au totale des exploitations

(2) : N = nombre de réponses

Suite à la crise de 2009, 24 % des répondants affirment qu'ils ont modifié sur le long terme leur manière de produire du lait. Cette valeur est de 17 % pour les agriculteurs dont la crise de 2012 a été plus déterminante. Au total, 78 % des éleveurs considèrent que les 2 crises n'ont pas modifié profondément et sur le long terme le mode de production laitière. Pour d'autres, une attitude plus économe en matières d'investissements, d'alimentation du troupeau laitier et l'augmentation de l'efficacité de la production sont les principales leçons retenues. Pour certains, la prise en main de la commercialisation de leur produit, via le choix de la laiterie notamment, la transformation et la vente à la ferme, voire la conversion à l'agriculture biologique constituent leur manière de se prémunir pour les crises du futur. Enfin, certains estiment qu'un agrandissement raisonné de l'atelier lait et une meilleure productivité par animal constituent les scénarios d'évolution pour le futur.

## **SI VOUS COMPTEZ AUGMENTER, MAINTENIR OU DIMINUER LA PRODUCTION LAITIÈRE ET FAIRE DES ADAPTATIONS, QUELS SONT LES POIDS DES CONTRAINTES SUR L'ATELIER LAIT ?**

La main d'œuvre et la charge de travail constituent la contrainte élevée à très élevée citée par 60 % des répondants, seuls 6 % des répondants considèrent que cette contrainte est faible à nulle (Tableau 12). Concernant l'alimentation des animaux, 48 % estiment que son incidence est moyenne, mais 36 % la qualifient d'élevée à très élevée. Les autres contraintes sont en majorité considérées comme moyennes au sein de l'atelier lait, nonobstant elles sont élevées à très élevées pour 1/4 et 1/3 des répondants. Le taux de liaison au sol est la contrainte faible à nulle la plus citée par les répondants (42 %), 26 % la considèrent néanmoins comme élevée à très élevée.

Tableau 12. Poids des contraintes au niveau de l'atelier lait (% des exploitations).

| Contrainte                     | Elevée à très élevée | Modérée | Faible à nulle |
|--------------------------------|----------------------|---------|----------------|
| MO et charge de travail        | 60                   | 34      | 6              |
| Alimentation                   | 36                   | 46      | 18             |
| Cahier des charges spécifiques | 34                   | 37      | 29             |
| Logement du troupeau laitier   | 31                   | 44      | 25             |
| Installation de traite         | 29                   | 46      | 25             |
| Superficie fourragère          | 28                   | 44      | 28             |
| Taux de liaison au sol         | 26                   | 32      | 42             |
| Etat sanitaire du troupeau     | 21                   | 44      | 35             |

## AVEC LES ADAPTATIONS QUE VOUS ALLEZ RÉALISER, COMMENT VONT ÉVOLUER CES CONTRAINTES DANS LES 5 ANS ?

En moyenne, le poids des contraintes MO et charge de travail, alimentation, logement du troupeau laitier, installation de traite et état sanitaire du troupeau va diminuer dans une exploitation sur 4, puisque 25 % des répondants estiment que les changements vont améliorer ces contraintes (Tableau 13). Les contraintes bénéficiant le moins d'améliorations suite aux changements programmés sont, par ordre décroissant, la superficie fourragère, le taux de liaison au sol et les cahiers des charges spécifiques (Tableau 13). Force est de constater que les changements programmés n'induiront pas de changement sur le poids des contraintes pour la majorité (65 à 86 % des répondants) des exploitations (Tableau 13).

Tableau 13. Evolutions du poids des contraintes suite aux adaptations programmées.

| Paramètre                           | Groupe   |          |          |          |                |
|-------------------------------------|----------|----------|----------|----------|----------------|
| <b>MO et charge travail</b>         | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                        | 35       | 23       | 12       | 7        | 25             |
| Pas de changement                   | 57       | 71       | 80       | 73       | 67             |
| Détérioration                       | 8        | 6        | 8        | 20       | 8              |
| <b>Alimentation</b>                 | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                        | 35       | 24       | 14       | 13       | 26             |
| Pas de changement                   | 61       | 71       | 82       | 87       | 71             |
| Détérioration                       | 4        | 1        | 4        | 0        | 3              |
| <b>Logement du troupeau laitier</b> | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                        | 41       | 18       | 14       | 27       | 27             |
| Pas de changement                   | 58       | 81       | 84       | 73       | 72             |
| Détérioration                       | 1        | 1        | 2        | 0        | 1              |

| <b>Installation de traite</b>          | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
|--|----------|----------|----------|----------|----------------|
| Amélioration                           | 33       | 20       | 10       | 7        | 22             |
| Pas de changement                      | 66       | 19       | 86       | 87       | 76             |
| Détérioration                          | 1        | 1        | 4        | 7        | 2              |
| <b>Superficie fourragère</b>           | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                           | 20       | 21       | 8        | 7        | 17             |
| Pas de changement                      | 79       | 76       | 90       | 93       | 80             |
| Détérioration                          | 5        | 4        | 2        | 0        | 4              |
| <b>Taux de liaison au sol</b>          | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                           | 7        | 11       | 2        | 7        | 7              |
| Pas de changement                      | 77       | 82       | 96       | 93       | 84             |
| Détérioration                          | 16       | 7        | 2        | 0        | 9              |
| <b>Cahiers des charges spécifiques</b> | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                           | 6        | 6        | 2        | 2        | 5              |
| Pas de changement                      | 87       | 85       | 88       | 73       | 86             |
| Détérioration                          | 6        | 9        | 10       | 37       | 9              |
| <b>Etat sanitaire du troupeau</b>      | <b>A</b> | <b>B</b> | <b>C</b> | <b>D</b> | <b>Moyenne</b> |
| Amélioration                           | 46       | 23       | 22       | 53       | 34             |
| Pas de changement                      | 54       | 76       | 76       | 47       | 65             |
| Détérioration                          | 0        | 1        | 2        | 0        | 1              |

Globalement, les résultats tentent à montrer pour plusieurs contraintes que les améliorations seront les moins fréquentes pour les groupes D et C des exploitations suite aux changements programmés. Pour le groupe D, les contraintes cahiers des charges spécifiques et main d'œuvre et charge de travail sont les 2 qui vont le plus se détériorer dans le futur. Pour la groupe A, c'est le taux de liaison au sol qui va le plus se dégrader dans ces exploitations.

## CONCLUSIONS

---

Les premiers résultats de l'enquête démontrent amplement que de multiples scénarios techniques se mettent en place au sein de la majorité des exploitations laitières pour faire face au nouveau cadre de production. Ces résultats confirment donc l'hypothèse globale de cette enquête.

Ils montrent que de nombreuses fermes ont anticipés les changements futurs du cadre de production en procédant à des modifications au niveau de l'atelier lait et/ou au niveau des autres activités de l'exploitation. Les scénarios diffèrent grandement entre les exploitations et ont demandé des changements à plusieurs niveaux : les principaux sont le volume de lait produit, les autres activités de l'exploitation et les investissements requis pour mettre en place les changements requis. Des exploitations programment de poursuivre ces changements pour les 5 prochaines années alors que d'autres ont atteint, du moins provisoirement, leur vitesse de croisière. Enfin, une minorité d'éleveurs ayant répondu à cette enquête manifeste la volonté de réduire la voilure de l'atelier lait, le plus souvent au profit des autres activités de l'exploitation.

Les crises de 2009 et 2012 ont incité les éleveurs à activer des leviers de manière à réduire l'impact des crises sur leur revenu. Les leviers abordés par l'enquête portent principalement sur la conduite du troupeau laitier et le poste alimentation. Globalement lorsque le prix du lait diminue, la production laitière se concentre sur les animaux les plus producteurs en minimisant autant que faire se peut les achats extérieurs d'aliments. Lorsque le cheptel tend à diminuer temporairement, les résultats montrent que les éleveurs conservent un maximum de veaux femelles de manière à ne pas hypothéquer le potentiel de production laitière lorsque le prix du lait augmentera. En situation de prix du lait élevé, le maximum d'animaux pouvant produire du lait est conservé sur l'exploitation et les achats extérieurs des aliments sont renforcés.

Dans tous les cas, les éleveurs activent prioritairement les leviers liés à l'alimentation de leurs animaux. Ils accordent une grande importance à la qualité et la quantité de fourrages et des autres aliments produits sur l'exploitation pour nourrir l'ensemble du bétail laitier, en particulier les vaches traites.

Enfin, le cadastre des contraintes au sein de l'atelier laitier a été établi et met à nouveau en évidence la problématique de la main-d'œuvre et de la charge de travail dans de nombreuses exploitations. Les changements programmés devraient améliorer la situation, mais uniquement dans une exploitation sur 4.

## REMERCIEMENTS

---

Les auteurs de cette synthèse souhaitent remercier très vivement l'ensemble des personnes, membres ou non du comité d'organisation du Carrefour des Productions animales, ayant contribué à la mise en place de l'enquête, aux 259 agriculteurs ayant consacré du temps pour répondre à cette enquête et à toutes les personnes, et elles sont nombreuses, ayant soutenu et contribué à son succès.

Nos remerciements s'adressent aussi aux nombreuses personnes qui ont contribué à cette première interprétation des données de l'enquête.

Enfin, nous adressons nos plus vifs remerciements au Réseau wallon de Développement rural qui a permis le financement durant 2,5 mois d'un des auteurs de cette synthèse.